



PICQUIGNY- INFOS— mai et juin 2019

Site internet : ville-de-picquigny.fr
Site internet : picquigny.free.fr
E-mail : mairiedepicquigny@wanadoo.fr

☞ **Consultations juridiques gratuites :**

Avec Angélique CRÉPIN, Avocat, le samedi 15 juin de 9 h à 12 h : prendre rendez-vous au secrétariat de Mairie

☞ **Nouvelles consignes de Trinoval :**

Désormais si votre bac jaune contient des papiers ou des petits cartons, il ne sera plus vidé. A côté de chaque bac à verres, il y a une colonne destinée à recevoir ces papiers et cartons d'emballage. Des sacs sont disponibles en Mairie pour les transporter.

☞ **Mardi 18 juin :**

Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle ; Rendez-vous à 18 h 00 au Monument aux Morts et verre de l'Amitié en Mairie après la manifestation.

☞ **Centre de Loisirs d'été :**

Du 8 juillet au 9 août. Les inscriptions sont prises en Mairie dès à présent.

☞ **Fête de l'école de la Vigne :**

Elle 'devrait' se dérouler la samedi 22 juin 2019, sur les terrains de l'école, dans les préaux ainsi, que dans la salle polyvalente, à moins que d'ici là cette dernière « ne se soit écroulée »

☞ **Rappels pour la fête du 9 juin :**

Comme chaque année, le stationnement du tout véhicule est interdit, ce jour-là, de 5 h 00 à 18 h 30 dans toutes les rues du centre-ville ainsi que dans la rue de la Chaussée-Tirancourt (place du Général de Gaulle, rue du 60^{ème} RI, rue au-delà du pont) ; les véhicules gênants seront évacués (par arrêté municipal) par la fourrière municipale en collaboration avec le garage DUMEIGE d'Ailly-sur-Somme.

☞ **14 juillet sur les pelouses de l'école de la Vigne :**

Cochon grillé en Musiques – vers 16 h 00, les plus grands tubes de Joe DASSIN – présence de structures gonflables et d'un sculpteur sur ballons.

Réservez vite vos places : 9 euros et 5 euros pour les enfants. Les bénéficiaires du 14 juillet seront répartis entre les associations qui apporteront leur aide à la Mairie et le solde sera attribué soit à la classe de neige, soit pour une autre action concernant l'école.



Nom-prénom :

Adresse

.....

Nombre de repas adultes : x 9 € =

Nombre de repas enfants : x 5 € =

Chèque à l'ordre de l'A.C.A.P.

Total :